

Management des Structures et Activités Innovantes de Santé (MSAIS) – Parcours SAAD

Le Mastère Spécialisé® Management des Structures et Activités Innovantes en Santé, Parcours SAAD, est mis en œuvre par SAP Compétences pour le compte de la Fédésap*, dont l'ingénierie pédagogique et l'enseignement sont assurés par Kedge Business School, certificateur du titre « **Directeur de structures d'action sociale et de santé** » Niveau 7 - enregistré au RNCP- JO du 21 juillet 2018.

(* Fédésap : Fédération des Entreprises de Services à la Personne et de Proximité

Objectifs généraux :

- **Anticiper les évolutions du secteur**
- **Piloter l'innovation et la stratégie**
- **Gérer les ressources pour garantir la performance et la qualité des SAAD**



Objectifs du MSAIS : Management des Structures et Activités Innovantes de Santé Parcours SAAD

Nouveaux enjeux dans la prise en charge des personnes dépendantes ou fragilisées, intensification des contraintes économiques, cadres réglementaires évolutifs, accélération des avancées technologiques et nouvelles attentes sociales... tels sont les enjeux du secteur de la prise en charge et de l'accompagnement à la personne auxquels les SAAD (Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile) sont confrontés aujourd'hui et dans les années à venir.

Pour accompagner ces mutations, **le MSAIS – Parcours SAAD** offre aux managers des services à la personne une formation généraliste de haut niveau pour : anticiper les évolutions du secteur, piloter l'innovation et déployer la stratégie, gérer les ressources et accompagner les équipes pour garantir la performance et la qualité des SAAD :

- *Acquérir ou approfondir la posture de dirigeant et de managers, et les compétences nécessaires au développement des SAAD, en optimisant qualité et performance des services ;*
- *Appréhender les enjeux économiques et réglementaires de l'environnement des SAAD ;*
- *Innover au profit des usagers et des professionnels, et déployer la stratégie en contexte changeant ; réinventer son business model ;*
- *Positionner les activités au sein des parcours coordonnés sur son territoire ;*
- *Élaborer une politique tarifaire et déployer une démarche marketing et de commercialisation des services ;*
- *Manager les équipes, développer les compétences, appréhender les cadres réglementaires de la gestion des ressources humaines ;*
- *Piloter les projets des SAAD ;*
- *Gérer les situations de crise et de conflit ;*
- *Déployer des démarches de prévention des risques professionnels et en faveur du bien-être au travail ;*
- *Piloter la performance financière et économique des SAAD ;*
- *Maîtriser les démarches qualité, d'évaluation et d'accréditation des SAAD ;*
- *Élaborer un projet professionnel au profit du développement de la structure et le décliner en recommandations de mise en œuvre et de financement.*

NB. Le contenu du programme est décrit ci-après (fiches syllabus)

Équipe pédagogique

Dans le département Programmes Managers & Dirigeants de KEDGE Business School, chaque programme est pris en charge par une équipe dédiée à l'accompagnement de la formation :

- **Corinne GRENIER** : Professeur HDR, Innovation, Gouvernance, Stratégie ; Directrice scientifique et pédagogique du MSAIS & MSAIS – Parcours SAAD
- **Muriel DEDIEU** : Chargée de programmes (suivi administratif et pédagogique)
- **Emma CHENIER** : Responsable partenariat et développement
- **Sandrine LE SAOUT** : Coordinatrice recrutement

Équipe administrative et coordinatrice du projet

SAP Compétences est l'organisme de formation de la Fédésap et gère l'inscription définitive des candidats, après validation par l'équipe pédagogique de KEDGE Business School.

Cette inscription déterminera des frais d'inscription et un dépôt de dossier de prise en charge auprès des OPCO concernés (OPCO EP, UNIFORMATION, FEPEM...).

- **Elodie Brugeroux** : ebrugeroux@sap-competences.org ou 06 88 54 44 55
- **Guy Loudière** : gloudiere@fedesap.org

Public visé

La formation s'adresse aux salarié(e)s et dirigeant(e)s de structures de services à la personne, adhérentes de la Fédésap. La formation est portée par la branche des SAP, qui peut s'étendre aux branches parentes (particuliers employeurs, BAD...).

Les prérequis pour intégrer le programme de formation sont les suivants : titulaire d'un Master 2 ou équivalent DESS / DEA ; titulaire d'un Master 1 ou équivalent Maîtrise avec 3 ans d'expérience ; pour les autres cas : appréciation (au titre d'un quota dérogatoire) sur la base de l'expérience professionnelle et de son projet d'évolution. Dans tous les cas, l'admission à l'entrée dans le programme de formation se fait sur la base de : un dossier d'inscription et un entretien de recrutement. L'entretien porte, notamment, sur le parcours professionnel du candidat, son projet de développement de ses compétences et des activités de sa structure ainsi que sur ses motivations à suivre la formation.

Moyens et méthodes pédagogiques

Les cours sont assurés sur les Campus Kedge Business School. Un espace dédié au MSAIS est prévu sur le Campus et permet d'utiliser tous les supports nécessaires :

- Vidéoprojecteur (support d'animation PowerPoint ou Excel) ;
- Tableau numérique ;
- Paper-board ;
- Accès à la plate-forme CrossKnowledge dédiée à la formation ;
- Salles de cours et espaces de travail pour les travaux de groupes ;
- Commodités diverses (espaces cafés...).

Les cours alternent des apports théoriques et des travaux basés sur des cas pratiques (basés sur les situations réelles des stagiaires à la formation) :

- Analyse des principaux concepts et modèles pour renouveler ou actualiser les pratiques stratégiques, managériales et commerciales des stagiaires ;
- Appréhension des systèmes d'organisation complexes (environnement institutionnel et concurrentiel) ;
- Détermination des enjeux stratégiques et économiques des structures pour développer une compétence à soutenir le développement stratégique des structures ;

- Elaboration de recommandations (stratégiques, managériales, commerciales...) pour le développement des structures à l'occasion de la mise en applications des concepts et modèles délivrés en cours.

L'ensemble des cours sont mis au profit de la réalisation par chaque stagiaire d'un « projet professionnel » (ou thèse professionnelle) : il mettra en œuvre ses compétences d'analyse pour élaborer des recommandations stratégiques et managériales au profit du développement de sa structure ou de son projet professionnel. Cet exercice est fortement accompagné tout au long de la formation (cours et tutorat).

Durée

La formation s'étale sur 16 mois environ (à raison de périodes de 3 à 4 jours, alternativement et mensuellement) et s'étend sur **399 heures**, dont 336 heures en présentiel (56 jours) et 63 heures en distanciel (*cf. calendrier*). La partie distancielle de la formation vise à l'acquisition de certaines connaissances, préparatoires à leur discussion et mise en œuvre sur des situations réelles lors des temps présentiels de formation (Stratégie, Management des équipes, Qualité de vie au travail et Gestion financière).

Tarifs

- Frais de dossier :
 - 960.00 € TTC si adhérent à la Fédésap
 - 1800.00 € TTC si non adhérent à la Fédésap
- Frais de formation : nous consulter

Évaluation de la formation / sanction de la formation

La formation dispensée fait l'objet de la délivrance d'un diplôme accrédité par la Conférence des Grandes Ecoles et d'une Certification de niveau I enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles.

Le diplôme est obtenu dès lors que le stagiaire aura acquis 75 ECTS (European Credit Transfer System) répartis comme suit : 45 ECTS en contrôle continu et 30 ECTS pour la thèse professionnelle :

- contrôle continu sur les modules de cours : par des travaux collectifs ou individuels portant sur l'application des concepts et modèles du cours sur les situations réelles des structures des stagiaires ;
- thèse professionnelle : sur la base d'un document écrit et de sa soutenance orale (devant un jury composé d'au moins deux intervenants du programme de formation).

Intervenants (formateurs et enseignants)

L'équipe des intervenants (formateurs et enseignants) est constituée de professionnels experts du secteur des SAAD, plus généralement du champ de la santé et de l'action sociale, à travers leur expertise en stratégie et management. La direction pédagogique de l'équipe est assurée par Corinne GRENIER (Directrice scientifique et pédagogique du MSAIS & MSAIS – Parcours SAAD) qui est garante de la cohésion de cette équipe et de la qualité des enseignements.

Coordonnées des Campus Kedge Business School

- Paris : 40 Avenue des Terroirs de France, 75012 Paris
- Bordeaux : 680 Cours de la Libération, 33405 Talence
- Marseille : 7 Boulevard de Dunkerque, 13002 Marseille
- Toulouse : Lieu à définir
- Lyon : Lieu à définir

Calendrier de la formation

Les calendriers des semaines de cours sont susceptibles de modifications mineures. Les heures de cours sont : 9H00 à 12h00 (ou 9h30-12h30, notamment sur Paris) et de 13h30 à 16H30.



Objectifs

Le cours offre une présentation des différents secteurs d'intervention des SAAD pour l'accompagnement, la prise en charge et le soin des personnes fragiles et dépendantes : enjeux économiques, concurrentiels et réglementaires ; missions et rôles des autorités publiques de régulation et des acteurs collectifs professionnels (fédérations...).

Les objectifs du cours sont :

- Savoir appréhender et analyser les enjeux des secteurs d'intervention des SAAD et de leur environnement sanitaire ; médico-social et social ;
- Savoir appréhender le rôle et les missions des principaux acteurs publics et professionnels du secteur.

Contenu

- Panorama historique du secteur des SAAD (loi 2002-2, lois Borloo, loi ASV...) ;
- Missions et rôles des autorités publiques de régulation (ARS, Conseils départementaux, Ville, État) ;
- Enjeux économiques, concurrentiels et réglementaires dans le secteur des SAAD ;
- Enjeux économique, concurrentiels et réglementaires des secteurs sanitaire, médico-social et social.

Évaluation

Pas d'évaluation



Objectifs

Le cours présente les différentes formes de régulation économique (économie de la santé) et institutionnelle (politiques publiques et outils de régulation) qui régissent le secteur des SAAD. En particulier la notion de politique publique sera présentée (référentiel de l'action publique, analyse de la mise en agenda, de l'élaboration et de la vie d'une politique publique).

Les objectifs du cours sont :

- Analyser les processus d'élaboration, d'implantation et d'évaluation de la politique publique et appréhender le rôle des SAAD dans ces processus ;
- Appréhender les modèles de régulation en santé et les principales réglementations française et européenne
- Analyser les principaux outils publics de régulation et les obligations réglementaires des SAAD liées à leur autorisation d'intervention

Contenu

- **Économie de la santé**
 - Les principaux modèles de régulation en santé
 - Les principaux cadres réglementaires français (loi ASV, loi modernisation du système de santé...)
- **Politiques européennes**
 - La directive européenne Service
 - Les politiques européennes en faveur du secteur des SAAD
- **Les outils publics de régulation et de planification**
 - CPOM, Appels à projets, schémas départementaux et régionaux, contrats de filière SAP...
- **Les obligations réglementaires des SAAD**
 - Les modalités juridiques d'intervention et régime d'autorisation, obligations du CASF...)
- **Analyse de la Politique Publique**
 - La mise en agenda de problématiques publiques, cycle d'élaboration de la politique publique et son évaluation, démocratie en santé

Évaluation

Étude de cas (dossier collectif à réaliser hors site)



Objectifs

Le cours présente différentes approches pour conduire un projet d'innovation et portera une attention particulière sur certaines de ces étapes (émergence, design et expérimentation, pérennisation et diffusion, évaluation ...). Les nouveaux Business Modèles, permettant la capture de la valeur, ainsi que les modes (parfois alternatifs) de financement seront présentés.

Les objectifs du cours sont :

- Analyser les enjeux de l'innovation pour les SAAD
- Appréhender les différentes modalités d'innovation (innovation sociale, open innovation, innovation agile...)
- Organiser et piloter des espaces favorables à l'innovation
- Analyser les leviers de l'émergence, de la pérennisation et de la diffusion de l'innovation ; analyser les modalités de capture de valeurs des activités innovantes
- Élaborer le business model de l'innovation et identifier les modes de financement de l'innovation.

Contenu

- **Les enjeux de l'innovation au regard du projet stratégique des organisations**
 - Projet stratégique et projet institutionnel des SAAD
 - Innovation et modes de développement des SAAD
- **Le management de l'innovation**
 - Différentes modalités d'innovation
 - Déploiement d'un projet innovant (émergence, pérennisation, diffusion, capture de valeurs)
 - Organisation et Espaces favorables à l'innovation
- **Les nouveaux Business Models et financement de l'innovation**
 - Business models des projets d'innovation
 - Modes de financement des projets d'innovation

Évaluation

Résolution d'un cas à partir d'une situation réelle (travail collectif sur site)



Objectifs

Le cours vise à :

- Présenter et faire appliquer une démarche globale d'analyse et de formulation de la stratégie au regard d'une analyse concurrentielle de l'environnement des SAAD.
- Positionner le développement des activités des SAAD dans la logique de parcours coordonnés dans les territoires.

Les objectifs du cours sont :

- Comprendre la démarche stratégique au regard des enjeux stratégiques et concurrentiels de l'environnement des SAAD ;
- Mettre en œuvre une démarche d'analyse stratégique et de déploiement de la stratégie ;
- Maitriser les principaux leviers du management stratégique ;
- Positionner le développement des activités des SAAD au regard des parcours coordonnés et des dispositifs de coordination dans les territoires.

Contenu

▪ Analyse stratégique et management stratégique des SAAD

- Analyse des opportunités stratégiques (services et produits potentiels) en regard de compétences et ressources (Intention Stratégique)
- Étude comparée du Positionnement Stratégique
- Filtrage et qualification de la stratégie idéale.
- Sensibilisation à la communication managériale.

▪ Positionnement stratégique et coordination des interventions dans les territoires

- Les dispositifs et politiques publiques en faveur de la coordination et du parcours coordonné dans les territoires (DAC, PTA, MAIA, CPTS, Conférence des financeurs CDCA...)
- Management de la coordination (profils et compétences du coordinateur, outils de coordination...)

Évaluation

QUIZ individuel (en distanciel) et Résolution d'un cas à partir d'une situation réelle (travail collectif sur site)



Objectifs

Le cours abordera les problématiques de la gestion des ressources humaines des SAAD dans ses dimensions managériale et réglementaire, en particulier dans des contextes de croissance, ou de consolidation du périmètre des activités.

Contenu

▪ Gestion des ressources humaines

- Gestion des compétences, GPEC,
- Politique et financement de la formation des salariés
- Gestion de l'évolution professionnelle et de la trajectoire professionnelle (entretien annuel, évaluation, seconde partie de carrière...)
- Intelligence collective et gestion des équipes

▪ Cadre réglementaire de la GRH

- Accords nationaux et accords d'entreprise
- Droit du travail et gestion du contrat de travail (embauche, départ, licenciement...), Conventions CCNESAP, BAD...
- Gestion du temps de travail
- Syndicats du secteur
- Gestion des Instances Représentatives du Personnel
- ... en particulier dans des contextes de croissance, de rachat ou de fusion-acquisition.

Évaluation

QUIZ individuel (en distanciel) et Évaluation individuelle ou collective sur site



Objectifs

Le cours abordera les différents démarches, outils et techniques de la gestion financière des SAAD et en particulier dans un contexte de regroupement (ou de réorganisation) de structures.

Contenu

- **L'analyse financière des SAAD**
 - Principes de l'analyse comptable et financière
 - Grands équilibres financiers des SAAD et points de vigilance

- **La gestion financière des opérations de regroupement**
 - Principes de construction du plan de financement
 - Analyse du plan de financement
 - Procédures collectives de reprise d'activités (en difficultés financières)

- **La politique de tarification et gestion du chiffre d'affaires**
 - Établissement de la tarification
 - Négociation CPOM et EPRD

Évaluation

QUIZ individuel (en distanciel) et Évaluation individuelle sur site



Objectifs

Le cours offre une compréhension des risques professionnels (accident du travail, pénibilité, maladie professionnelle...) que les salariés des SAAD peuvent connaître. L'attention sera portée à la mise en œuvre d'une politique en faveur du bien-être au travail.

Les objectifs du cours sont :

- Comprendre les obligations réglementaires et les pratiques managériales en faveur de la prévention des risques et pour la promotion d'une qualité de vie au travail ;
- Appréhender les politiques publiques et la réglementation

Le cours 7 est réalisé en collaboration avec la CARSAT Sud-Est.

Contenu

- Repérer dans l'entreprise les enjeux humains, sociaux, économiques et juridiques de la Santé et Sécurité au Travail
- Participer à l'observation de la santé dans les SAAD
- Évaluer les risques d'accidents et d'atteinte à la santé
- Se référer au cadre réglementaire et normatif qui s'applique aux SAAD
- Intégrer la S&ST dans la gestion des activités
- Communiquer avec les acteurs de prévention internes et externes

Évaluation

QUIZ individuel (en distanciel) et Évaluation collective sur site



Objectifs

Le cours propose différentes démarches qui soutiennent le déploiement des activités des SAAD : la gestion de projet, l'analyse marketing et la démarche commerciale.

Les objectifs du cours sont :

- Savoir piloter les démarches projets des SAAD
- Savoir élaborer une analyse marketing et une démarche commerciale (B2B, B2C)

Contenu

- **Les projets des SAAD**
 - Projet de service, projet d'établissement
 - Projet personnalisé d'aide et d'accompagnement du bénéficiaire
- **La gestion de projet**
 - Notion et spécificités des projets
 - Outils de pilotage d'un projet
- **L'analyse Marketing et démarche commerciale**
 - Démarche marketing au regard des enjeux stratégiques et d'innovation des SAAD
 - Spécificités des démarches marketing et de commercialisation (B2C et B2B) dans le secteur des SAAD
 - Outils de la démarche marketing et de commercialisation des SAAD.

Évaluation

Évaluation collective sur site



Objectifs

Le cours offre une compréhension et des recommandations pour agir sur :

- L'efficacité personnelle au quotidien (i.e. accroître sa performance et celle de son équipe ; la méthode du « process communication », i.e. apprendre à manager) ; accompagnement au positionnement managérial) ;
- Le leadership et les styles de management) ;
- Le droit pénal et civil du dirigeant.

Les objectifs du cours sont :

- Savoir appréhender les différentes formes de leadership dans les SAAD ;
- Savoir acquérir une posture de dirigeant et manager dans les SAAD ;
- Savoir identifier les responsabilités pénales et civiles des dirigeants des SAAD ;
- Savoir développer et encourager des pratiques éthiques au sein des SAAD.

Contenu

▪ Posture du dirigeant

- Accompagner au positionnement managérial en amenant les managers à développer leur efficacité au quotidien (accroître sa performance, développer son assertivité), leur efficacité relationnelle (apprendre à se connaître, intégrer les différences, individualiser son management) et l'efficacité professionnelle dans l'entreprise (manager la complexité, intelligence collective).
- Approche méthodologique variée (jeu de rôle, test HBDI...)

▪ Leadership et style de management

- Comprendre le leadership dans les SAAD comme levier de mobilisation des acteurs et de capacité à agir dans des environnements complexes face au changement ;
- Du leadership du directeur au leadership partagé des managers et des équipes

▪ Droit pénal et civil du dirigeant

- Connaître les principes juridiques et jurisprudentiels de la responsabilité civile et pénale des dirigeants ; savoir analyser ce cadre juridique et jurisprudentiel et son évolution au regard de la pratique concrète de la fonction de dirigeant
- Intégrer la dimension éthique de la pratique managériale.

Évaluation

Évaluation individuelle sur site



Objectifs

Le cours présente la méthodologie du projet professionnel (ou thèse professionnelle) à travers les éléments suivants : enjeux et attendus du projet professionnel, construction de la problématique, élaboration du cadre théorique, analyse du terrain et développement des recommandations entrepreneuriales et managériales.

Les objectifs du cours sont :

- Formuler une problématique professionnelle en lien avec les enjeux des SAAD ;
- Élaborer un diagnostic stratégique et managérial permettant d'instruire la problématique professionnelle ;
- S'appuyer sur un cadre théorique pour appréhender la problématique ;
- Collecter et analyser des données empiriques ;
- Élaborer des recommandations entrepreneuriales, stratégiques et managériales.

Contenu

- **Formuler une problématique**
 - Identifier les enjeux politiques, économiques ou organisationnels qui justifient la problématique du projet
 - Formuler de manière claire et pertinente la problématique du projet professionnel
- **Élaborer le diagnostic du projet et mobiliser un cadre théorique approprié**
 - Conduire le diagnostic du projet
 - Analyser l'état des connaissances (concepts et modèles théoriques) relatives à la problématique du projet ;
 - Formuler des questions de recherche.
- **Collecter et analyser des données**
 - Présenter le terrain de la recherche professionnelle
 - Élaborer le plan méthodologique de collecte et d'analyse des données
- **Élaborer des recommandations professionnelles**
 - Identifier les principales recommandations entrepreneuriales et managériales
 - Élaborer le plan de mise en œuvre des recommandations
 - Élaborer le plan de financement de la mise en œuvre des recommandations.
- **Soutenir la thèse professionnelle**
 - Présenter de manière claire et pertinente le travail
 - Savoir justifier et convaincre

Evaluation

Rédaction d'une thèse professionnelle (document écrit individuel) et soutenance orale



Objectifs

Le cours porte sur différents aspects de la vie des organisations SAAD : Qualité, Évaluation et gestion des situations collectives (accompagnement au changement, gestion de crise et gestion des conflits).

Les objectifs du cours sont :

- Savoir appréhender les principes et déployer des démarches d'Évaluation (interne, externe) et Qualité des SAAD ;
- Savoir élaborer et déployer des politiques et dispositifs d'accompagnement au changement ;
- Savoir identifier et gérer les situations de crise et de conflits.

Contenu

- **Démarches d'évaluation et de qualité dans les SAAD**
 - Présentation et construction des référentiels
 - Pilotage des démarches
 - Présentation des différentes certifications du secteur (Qualisap, NF Service, CAP Handéo, Qualicert)
- **Accompagnement au changement**
 - Notion de changement
 - Management du changement et accompagnement des hommes et des équipes au changement
- **Conflits et crises**
 - Identification des situations de crises et de conflits
 - Management des situations de crises et de conflits

Évaluation

Évaluation individuelle ou collective sur site

Les modalités de diplomation

Le diplôme Mastère Spécialisé MSAIS – Parcours SAAD est obtenu dès lors que le stagiaire aura acquis 75 ECTS (European Credit Transfer System) répartis comme suit :

- 45 ECTS en contrôle continu
- 30 ECTS pour la thèse professionnelle

L'obtention des ECTS s'effectue selon le principe suivant :

- Une note supérieure ou égale à 10/20 permet de valider un certificat ou la thèse professionnelle et d'accumuler les ECTS correspondants ;
- Note comprise entre 9 et 10 : Le jury pédagogique composé de la Directrice scientifique et du professeur concerné pourra décider ou non de la validation des ECTS (indulgence).
- Note < 9 : le stagiaire (ou les stagiaires constitutifs d'un groupe) devra refaire une épreuve d'examen sur son temps personnel dans la discipline concernée. Il devra transmettre son travail à l'équipe pédagogique selon les modalités fixées par celle-ci. Cet examen de rattrapage sera unique. La note du rattrapage se substitue à la première note obtenue.
- Le stagiaire doit avoir acquis les 45 ECTS du contrôle continu pour être autorisé à déposer sa thèse professionnelle en vue de sa soutenance.
- **Validation de la thèse professionnelle** : la validation se fait sur la base de documents d'étapes intermédiaires (valant 30% de la note finale) ainsi que du document final et de sa soutenance orale (valant 70% de la note finale).

Le stagiaire doit obtenir 30 ECTS afin de valider sa thèse professionnelle. Trois cas sont à distinguer :

1. une note égale ou supérieure à 10/20 est attribuée à la thèse professionnelle (travaux écrits et présentation orale) ; la thèse professionnelle est validée et le stagiaire est diplômé.
2. la présentation orale et le travail final écrit ne donnent pas entièrement satisfaction, lors de la soutenance finale, et la note est inférieure à 10/20. Il est demandé au stagiaire un travail supplémentaire (d'environ 15 pages) ; ce travail doit être rendu selon les modalités fixées par le jury. Le stagiaire garde le bénéfice des 30% déjà acquis. Le travail complémentaire est donc noté sur 70% de la note finale de la thèse professionnelle (sans soutenance orale).
3. la présentation orale et les travaux écrits ne donnent pas satisfaction, lors de la soutenance finale, et la thèse professionnelle n'est pas validée ; le stagiaire ne peut être diplômé. Il peut alors demander un report de thèse et pourra la présenter à nouveau si le jury de soutenance lui en donne son accord. Le stagiaire perd le bénéfice des 30%. La nouvelle thèse professionnelle est alors notée sur le seul rendu final et sa soutenance orale (une seule note).

Deux situations de report sont envisagées :

- Tout stagiaire qui ne souhaite pas soutenir la thèse professionnelle dans les temps impartis peut, en faisant une demande écrite et argumentée, demander à la Directrice scientifique avant la dernière semaine de cours, un report d'un an, reconductible une fois, pour valider les ECTS correspondants.
- Certaines circonstances peuvent justifier l'extension de la durée de réalisation / soutenance de la thèse, notamment : maladie, maternité, circonstances exceptionnelles qui seront appréciées par la directrice scientifique et l'équipe du programme.

Dans tous les cas, un supplément de 1 000 € sera demandé par année de report.

A l'issue des délais de report autorisés, le stagiaire est considéré comme démissionnaire de fait.

Un jury de délivrance du diplôme se réunit après les soutenances des thèses professionnelles et statue pour accorder ou non le diplôme au stagiaire.
 Tout candidat ayant participé ou non à l'ensemble des épreuves recevra un relevé de notes à l'issue de la formation.

Tableau des crédits ECTS

Intitulé du certificat	Volume Horaire		ECTS validés	
	Présentiel	Distanciel	Si note < 10/20	Si note > 10/20
Contrôle continu				
Enjeux sectoriels et Acteurs publics de régulation de l'environnement des SAAD	30	0	0	0
L'environnement réglementaire des SAAD	30	0	0	5
Management de l'innovation et nouveaux Business Models des SAAD	30	0	0	5
Prospective, Stratégie et enjeux de la coordination dans l'environnement des SAAD	30	6	0	5
Cadre réglementaire et Management des Ressources Humaines des SAAD	30	6	0	5
Pilotage financier et de la performance économique des SAAD	30	12	0	5
Qualité de vie au travail et Risques professionnels	12	18	0	5
Pilotage de projets et démarche marketing des SAAD	30	0	0	5
Posture et leadership des managers des SAAD	36	0	0	5
Qualité, Evaluation et Gestion des situations collectives des SAAD	48	0	0	5
THESE PROFESSIONNELLE				
Méthodologie du projet professionnel	30	0	0	30
Total crédits ECTS				75